

AVANT-PROPOS

Ce numéro du Bulletin réservé à la Section des Bibliothèques publiques reflète les activités de la section ou, plutôt les journées d'étude organisées par certains groupes particulièrement actifs au sein de la Section : groupe de travail, « Jeunesse », sous-section des discothécaires ou Groupe Ile-de-France. Il témoigne de l'intérêt que portent nos collègues à l'innovation, qu'il s'agisse des techniques audiovisuelles, de la création littéraire ou de leurs relations avec un public dont les besoins sont encore mal cernés : les adolescents.

Quant au texte de M. Richter, il reprend l'exposé qu'il a fait à la réunion du 26 mars dernier à Montreuil consacrée à la législation des bibliothèques. L'avenir de la lecture publique en France demeure au cœur de nos préoccupations et ceci tout particulièrement au moment où devrait être promulguée une loi sur les bibliothèques.

Nous aurions souhaité qu'il fasse également un bilan des diverses orientations nouvelles de la lecture publique dans notre pays : action des B.C.P. pour inciter les petites agglomérations à créer ou développer une bibliothèque ; réalisation de bibliothèques dépendant de syndicats de communes ou de ville nouvelles ; développement de services nouveaux au sein de la Bibliothèque publique d'information.

Or, sur tous ces points et bien que nous ayons sollicité plusieurs collègues, nous n'avons reçu aucun article. Nous devons donc nous contenter de donner à titre d'information deux textes : d'une part un large extrait de la circulaire de la Direction du Livre sur la façon dont les B.C.P. peuvent concevoir leur action auprès des adultes et leur collaboration avec les municipalités ; et d'autre part un constat des limites de la collaboration intercommunale entre Moulins et les deux communes voisines qui s'étaient associées pour créer un nouvel équipement.

Nos collègues semblent hésiter à parler de ce qu'ils font et ils en ont exprimé fort bien les raisons : l'intérêt pour le livre et la lecture progresse certainement plus vite que les moyens dont disposent les bibliothèques. Alors qu'il y a quelques années un journaliste du *Monde* pouvait titrer : « Des bibliothèques sans lecteurs », et les bibliothécaires se plaindre d'être isolés et méconnus, nous sommes de plus en plus sollicités : la presse professionnelle nous ouvre largement ses colonnes, la radio et la télévision s'intéressent à nos activités : les bibliothèques seraient-elles devenues un maillon important dans la chaîne promotionnelle du livre ?

En avouant qu'ils sont trop débordés par leurs multiples tâches pour avoir le temps d'écrire et de faire participer la profession tout entière à leur réflexion sur leurs réussites et leurs échecs, nos collègues disent aussi tout ce qu'il reste à faire pour répondre à toute la demande.

Depuis le rapport du groupe d'études de 1966, nous attendons la mise en œuvre d'un programme de développement de la lecture publique. Est-ce faire preuve d'impatience que de protester contre le retard pris ?

Depuis 1945 nous attendons que chaque département français soit doté d'une B.C.P. Est-ce faire preuve d'impatience que de déplorer qu'il en manque encore une vingtaine et que tant d'entre elles soient dotées de moyens dérisoires ?

Est-ce faire preuve d'impatience que de relire Eugène Morel (Bibliothèques. - Paris, Mercure de France, 1908), et de constater que nous avons un siècle de retard dans le domaine des bibliothèques? Si nous comparons ce qu'il nous dit des bibliothèques américaines avec la statistique que vient de publier la Direction du livre, cela donne le tableau significatif suivant :

	BOSTON 1875	NICE 1975	TOULOUSE 1975
Population	350 000 hab.	346 000 hab.	383 000 hab.
Locaux : centrale	1	1	1
annexes	6	9	10
Personnel	125	93	82
Collection de livres	300 000	345 000	600 000
Prêts par hab.	2,5	1,4	2

Les chiffres sont têtus, nous le sommes aussi : redisons sans nous lasser que les bibliothèques, pour accomplir leur mission, ont besoin de moyens... et surtout d'hommes.

Jacqueline Gascuel